

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE SYNDICAL EN DATE DU 04 JUIN 2012

L'an deux mille douze, le 04 Juin à 16h00, légalement convoqué le 09 Mai 2012, Le Comité Syndical s'est réuni dans les locaux du SIEM, 2, Place de la Libération à CHALONS EN CHAMPAGNE, sous la présidence de M. Pascal DESAUTELS.

M. Christophe CORBEAUX, M. Jean-Pierre BOUQUET, Mme Rachel PAILLARD
Vice-présidents

MM. Hubert ARROUART, Francis BLIN, François BOITEUX, Régis BOURGOIN, Pascal BOUXIN, Jean-Pierre CADET, Jean-Louis DELUZE, Jean-Louis DEVAUX, Francis FLOQUET, Jean-Claude GUERINEAU, Michel BERNARD (suppléant Michel GUILLOU), Henri GUINAND, René HANOT, Jean HUGUIN, Christian LEMOINE, Frédéric LEPAN, Philippe MAUSSIRE (suppléant de Dominique LEVEQUE), Jean-Louis MABIRE, Daniel MAIRE, René MAIZIERES, Jean-Pierre MASIUK, François MOURRA, Alain PEUCHOT, Jacques RAGUET, Bruno ROULOT, Bernard ROUSSEAU, Alphonse SCHWEIN, Claude SIMON, Janick SIMONNET, membres.

Étaient excusés :

MM Gilbert BARABAN, Jacky CHATRON, Charles DE COURSON (a donné pouvoir à Pascal DESAUTELS), Mme Catherine GIRALDO, MM Philippe HEMBISE, Maurice HENRIAT, Christophe LEDOUX, Bruno LOMBARD, Olivier MEUNIER, Mme Colette PASQUET, MM Claude PERDREAU, Pascal PERROT, Jean-Pierre PINON, Hervé RENAULT, Bernard ROCHA, Sébastien VACELLIER, membres.

M. Pascal DESAUTELS remercie l'ensemble des membres du comité ainsi que M. MALTHET, trésorier d'être présents à cette réunion.

Il remercie également les membres de la commission de travaux ainsi que le personnel.

Monsieur le Président annonce le décès de M. Charles DOUILLET survenu le 3 juin 2012 et rappelle que celui-ci a été président du SIEM de 1983 à 1995 puis Vice-Président de 1995 à 2001. Il présente à la famille et proches ses plus sincères condoléances au nom de l'ensemble des élus du Syndicat.

Rappel de l'ordre du jour de cette réunion :

- Approbation du PV de la réunion du Comité en date du 23/02/2012
- Information du Président
- Problème FRANCE TELECOM
- Développement de la compétence liée aux communications électroniques
- Vote du Compte Administratif et du Compte de Gestion 2011
- Compte Epargne Temps
- Point sur les extensions de réseaux
- Questions diverses

➤ Approbation du PV de la réunion du comité en date du 23/02/2012

Lors de cette réunion, nous avons approuvé le compte rendu de la réunion en date du 19/12/2011.

Au cours de cette réunion, le Président a informé le Comité, de la réunion avec la direction inter-régionale d'ERDF et l'entente Est.

Le Président avait présenté un résumé des problèmes rencontrés avec ERDF et de son entretien avec les services d'Orange.

Puis pour terminer, le Président avait exposé le nouveau décret DT/DICT.

Le Comité syndical s'est vu ensuite présenté :

- Le compte Administratif 2011 (non voté en cette séance, le compte de gestion n'étant pas édité à la date de l'Assemblée Générale).
- La reprise anticipée du résultat 2011.
- Le budget 2012 voté par l'assemblée.

Puis le Comité a voté :

- Le 1^{er} programme de renforcement et AAC 2012
- Le 1^{er} programme de sécurisation 2012
- Le 1^{er} programme d'effacement 2012
- La prise en considération d'effacement de réseaux.

Le Comité s'est vu présenté un point sur les extensions de réseau BT.

Ensuite, il a délibéré favorablement sur la mise en place du compte épargne temps, et enfin validé le nouveau tableau des effectifs.

Après en avoir délibéré, le comité syndical approuve à l'unanimité le PV de la réunion du comité en date du 23/02/2012.

➤ Information du Président

Monsieur le Président a le plaisir d'accueillir les membres du comité dans les nouveaux locaux du SIEM même si tous les travaux ne sont pas achevés.

Monsieur le Président indique que l'inauguration des locaux a lieu le 22 juin à 11h00. Les membres du Comité sont conviés. Ce même jour, sera organisée la porte ouverte de 10 à 16 h à laquelle sont invités les élus de la marne pour une visite des locaux.

Le Président revient sur le nouveau décret concernant les DT/DICT et la complexité de la déclaration des réseaux pour lesquelles les communes sont exploitantes. Dans la majorité des cas, la déclaration ne concerne que les réseaux d'éclairage public, et tout un chacun a pu mesurer le désarroi des secrétaires de mairie face au site internet mis en ligne par le gouvernement. Le syndicat va essayer de continuer à appuyer les communes dans ces démarches et réfléchit actuellement à la mise en place d'un SIG EP (comme lui permet ses statuts) pour permettre de faire face à vos obligations futures.

Pour ce qui concerne les subventions du FACE et du Conseil Général, ces dernières viennent d'être attribuées au SIEM et représentent une dotation 2012 de 1504 k€ pour le FACE (1632 k€ en 2011 soit - 8 %) et 500 k€ pour le Conseil Général (570 k€ en 2011 soit - 14 %) soit un maintien du niveau d'aide de 2011.

Qui plus est, les aides du FACE bloquées depuis novembre 2011 viennent d'être versées soit 1.2 millions d'euros permettant au syndicat de revenir à un niveau de trésorerie des plus correcte d'environ 3.7 millions d'euros.

Problème FRANCE TELECOM

Il a été déjà longuement discuté en réunion de bureau et de comité des problèmes rencontrés aujourd'hui avec les services d'Orange ex France Télécom.

En résumé le problème est le suivant :

Suite à l'arrivée du quatrième opérateur sur le marché de la téléphonie mobile, Orange aurait perdu 800 000 clients, ce qui mettrait l'opérateur historique face un problème de financement. De ce fait, il a choisi de réduire ses investissements pour ce qui concerne le câblage suite aux opérations de dissimulation de notre syndicat.

La baisse constatée est d'environ 60 %.

Cette baisse de financement reportant à 2013 voir 2014 le câblage de nos opérations, met en porte à faux le SIEM d'un point de vue juridique. Responsabilité face aux supports restant en place et dont la responsabilité revient au SIEM après la mise en service du réseau souterrain. Je vous rappelle que nous ne sommes pas assurés pour ce type de responsabilité.

La solution face à cela est de stopper les travaux, mais le syndicat se retrouverait face à un problème vis-à-vis des entreprises (chômage technique), problème vis-à-vis des communes (blocage des opérations de rénovation de voirie), problème financier dans les années futures dû à la baisse des investissements et du retour lié à la redevance versée par ERDF.

Il avait donc été pris la décision de financer sur nos fonds propres la partie de financement manquante à Orange et qui représente environ 330 k€, l'état des finances le permet et cela, contre remboursement d'Orange sur 3 années.

Une première rencontre avec Monsieur le Préfet et Monsieur le Secrétaire Général a laissé quelque peu dubitatif les membres du Bureau car ils avaient senti Monsieur le Préfet peu enclin à laisser le syndicat financer cette partie.

Monsieur le Président a rencontré avant-hier soir Monsieur le Secrétaire Général accompagné de ses services en présence des représentants d'Orange, et il semble que l'avis préfectoral ait changé. En effet, à ce jour, la Préfecture autoriserait un financement syndical sous couvert d'une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage d'Orange en faveur du syndicat, cela sous couvert d'un remboursement des sommes engagées, par Orange.

Cette convention est en court d'écriture pour être présentée au contrôle de légalité dans la semaine, et s'il n'y a pas d'opposition, pourrait être signée avant la fin de semaine.

Il est indiqué que les services d'ORANGE garantissent la réalisation en câblage de l'équivalent de 2000 branchements pour l'année 2013. Cela correspondant à environ 90 à 100 opérations syndicales dans une année moyenne de travaux.

Monsieur SIMONNET s'étonne qu'il puisse valider 2 000 branchements pour 2013 alors que la baisse d'investissement constatée est issue de l'importante perte d'abonnement du début d'année. Il est fort peu probable, dit-il, que les abonnés reviennent.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical est favorable à la mise en place d'une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage ORANGE/SIEM pour ce qui concerne le câblage du réseau de téléphonie fixe et autorise Monsieur le Président à signer ladite convention.

Développement de la compétence liée aux communications électroniques

Le développement des communications électroniques est un facteur et une composante essentielle au maintien de l'activité de la vie dans les milieux ruraux.

Le Conseil Général est actuellement en train de mettre en place le Schéma Directeur d'Aménagement Numérique (SDAN).

Lorsque ce dernier sera mis en place, il sera important de positionner le SIEM pour être un acteur du développement de ce type de réseau pour plusieurs raisons :

- Pérenniser le syndicat dans des compétences annexes présentes dans ses statuts.
- Apporter son savoir faire technique et administratif à ses adhérents au travers de groupement d'achat.

Ce développement de compétence ne devrait pas intervenir avant fin 2013, mais il semble important de commencer à en parler. Le Conseil Général demandant le positionnement du SIEM face à cet important enjeu économique.

Le comité syndical est favorable dans le positionnement du SIEM auprès du Conseil Général pour aider à la mise en place du Très Haut Débit.

Néanmoins, ce positionnement ne pourra ce faire que sur des compétences du syndicat et dans le cadre de groupement d'achat au service des collectivités adhérentes. Les coûts financiers liés devront être les plus faibles possibles pour ne pas pénaliser les compétences principales liées à l'électrification.

Vote du Compte Administratif 2011

Pour ce vote, Monsieur le Président cède la présidence de l'Assemblée à M. HUGUIN, doyen du Comité Syndical.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

<u>Dépenses</u>		<u>Recettes</u>	
chapitre 011	204 975,41 €	chapitre 013	6 105,82 €
chapitre 012	531 777,21 €	chapitre 73	3 425 162,80 €
chapitre 65	28 678,49 €	chapitre 75	4 307 429,22 €
chapitre 67	8 045,17 €	chapitre 76	124,72 €
chapitre 042	53 961,55 €		
TOTAL	827 437,83 €	TOTAL	7 738 822,56 €
		Chapitre 002	3 513 133,68 €
			11 251 956,24 €

Excédent de Fonctionnement : 6 911 384,73 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

<u>Dépenses</u>		<u>Recettes</u>	
chapitre 13	73 637,65 €	chapitre 10	4 786,91 €
chapitre 20	12 747,44 €	chapitre 1068	7 278 004,52 €
chapitre 21	16 301 718,39 €	chapitre 13	5 637 388,33 €
article 21534	15 525 925,80 €	chapitre 21	7 384,72 €
chapitre 041	2 975 005,47 €	chapitre 27	2 975 005,17 €
		chapitre 040	53 961,55 €
		chapitre 041	2 975 005,47 €
TOTAL	19 363 108,95 €	TOTAL	18 931 536,97 €
chapitre 001	6 253 404,52 €		
	25 616 513,47 €		

Déficit d'Investissement : 431 571,98 €

Excédent global de clôture de l'exercice 2011 : 6 479 812,75 €

RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET

	RESULTAT CLOTURE EXERCICE 2010	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT	RESULTAT EXERCICE 2011	RESULTAT CLOTURE EXERCICE 2011
INVESTISSEMENT	-6.253.404,52		- 431 571,98	-6 684 976,50
FONCTIONNEMENT	10.791.138,20	7 278 004,52	6 911 384,73	10 424 518,41
TOTAL	4.537.733,68	7 278 004,52	6 479 812,75	3 739 541,91
Pour mémoire : résultats 2010	6.064.676,73	7.515.495,78	5.988.552,73	4.537.733,68
Pour mémoire : résultats 2009	4.845.861,77	6.094.203,40	7.313.018,36	6.064.676,73

L'excédent budgétaire est arrêté à la date du 31 Décembre 2011. A cette date des travaux sont engagés et des recettes sont à encaisser. Le montant des travaux restant à réaliser sur l'exercice budgétaire est de **3 280 000 €**. Le montant des recettes restant à recouvrer est de **3 140 000 €** soit un déficit de **140 000 €**. Ce qui ramène notre excédent budgétaire à un montant de **3 599 541,91 €**. Pour information, au 31 Décembre 2010, l'excédent budgétaire était de **3 513 133,68 €**.

Monsieur HUGUIN soumet au vote du Comité le Compte Administratif pour l'année 2011.

Après en avoir délibéré, le comité approuve à l'unanimité le Compte Administratif 2011.

➤ **Vote du Compte de Gestion 2011**

Le doyen de l'assemblée informe les membres du Comité Syndical que le Compte Administratif et le Compte de Gestion 2011 sont en parfaite adéquation après vérification avec la Trésorerie Municipale.

Monsieur HUGUIN soumet au vote du Comité le Compte de Gestion pour l'année 2011.

Après en avoir délibéré, le comité approuve à l'unanimité le Compte de Gestion 2011.

➤ **Compte Epargne Temps**

Lors de l'Assemblée Générale du 23 Février dernier, il a été proposé le projet de Compte Epargne Temps à soumettre à l'avis du Comité Technique Paritaire.

Le 22 Mars 2012, le CTP a émis un avis favorable à la mise en place du Compte Epargne Temps dans notre Syndicat.

Il est proposé d'adopter le Compte Epargne Temps initialement présenté.

Un exemplaire du Compte Epargne Temps est à disposition.

Après en avoir délibéré, le comité adopte à l'unanimité le Compte Epargne Temps.

➤ **Point sur les extensions de réseaux**

Lors du bureau syndical du 29 avril 2011, celui-ci a donné pouvoir au Président pour la pleine signature des délibérations relatives à ces mêmes extensions.

Voici la liste des opérations prises en considération :

AUBERIVE	Extension rue St Pierre
BERGERES LES VERTUS	Extension parcelle de Mme VAUTRELLE
BOULT SUR SUIPPE	Extension chemin de Fresne
BROUSSY LE GRAND	Extension rue des Hauts
CORFELIX	Extension tarif jaune pour EARL DEMALVOISINE
CORMICY	Extension CR n°21 pour Mme DEMOTIE
COURMAS	Extension lotissement rue de la Grotte
ETOGES	Passage tarif vert en bleu de la station de pompage
LE MEIX ST EPOING	Extension passage Tarif Vert en Tarif Bleu
LOIVRE	Extension tarif jaune SARL LA MOUZELLE

MONTIGNY SUR VESLE	Extension lieu dit "La terrière"
MORANGIS	Extension lotissement "La Meriserie "
OGER	Extension lieu dit "Les Allemands"
OGER	Extension chemin de Châlons
PROUILLY	Extension poste de refoulement rue de Pevy
PROUILLY	Extension poste de refoulement route de Jonchery
ST GERMAIN LA VILLE	Extension rue de l'Epine M. LESAIN
ST LUMIER EN CHAMPAGNE	Extension pour M. PRIEUR
VATRY	Extension 6 parcelles chemin Vaubonnet

Le Comité Syndical valide la liste des extensions ci-dessus.

► Questions Diverses

Il n'y a pas de questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président clôt la réunion à 17 h 00.

Le Président du Syndicat



P. DESAUTELS